

→ LES LICENCES

Le TTBJ propose 4 types de licences :

- Compétiteur (licence traditionnelle FFTT) à 160 €
- Loisir (licence promotionnelle FFTT) à 130 €
- Santé pour des publics spécifiques : Sport adapté (licence FFSA), Ping Forme à 100 €

NB : un adhérent souhaitant participer à la fois aux championnats FFTT et Sport adapté se doit d'être licencié auprès des deux fédérations (coût total fixé à 210 €)

Un loisir peut prendre une licence compétiteur en cours d'année après paiement de la différence. Les licences sont valables du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

Une licence Compétiteur + est proposé à 250€ pour les adhérents participant au Parcours sportif renforcé proposé par les éducateurs du TTBJ (Entraînements et individualisation renforcés)

→ LE CERTIFICAT MEDICAL

Pour les adultes : il est obligatoire pour toute nouvelle adhésion au TTBJ avec la mention « non contre-indication à la pratique sportive y compris en compétition » pour les compétiteurs. Pour une ré-adhésion, il reste obligatoire pour les publics fragiles (sport adapté) et reste vivement recommandé pour les compétiteurs (notamment vétérans) mais le TTBJ accepte l'attestation de questionnaire de santé s'il possède un certificat médical de moins de 3 ans.

Pour les mineurs : il n'est plus obligatoire. Une attestation de santé est indispensable pour valider son adhésion au TTBJ. En fonction des réponses à ce questionnaire, le TTBJ pourra demander un certificat médical.

→ LES ENTRAÎNEMENTS

Le TTBJ propose de nombreux créneaux d'entraînement pour l'ensemble de ses publics (voir fiche horaire). Il est demandé aux compétiteurs la plus grande assiduité possible alors que l'adhésion loisir n'implique pas nécessairement une présence à tous les cours.

Le Ping famille du samedi matin permet aux familles des jeunes adhérents de « taper la balle » gratuitement avec les enfants.

→ LES COMPÉTITIONS

Les principales compétitions en équipes :

Championnat par équipes : ouvert aux séniors, juniors, cadets, minimes et benjamins avec une licence traditionnelle, il s'organise en 2 phases (de septembre à décembre et de janvier à juin) de 7 journées chacune soit 14 journées et 2 matchs par mois environ, le samedi. Le responsable sportif affecte les compétiteurs dans les différentes équipes.

Envelo'Ping : ouvert aux adultes loisirs, il se déroule le soir en semaine (6 soirées environ) suivi d'un casse-croûte.

Les principales compétitions individuelles : **inscription payante en supplément**

Critérium Fédéral : ouvert à tous compétiteurs, organisé en 4 journées – samedi ou dimanche.

Match'Ping Roger Brossard : ouvert aux enfants débutants (poussins, benjamins, minimes et cadets), organisé en 3 journées – dimanche matin (licence promotionnelle ou traditionnelle)

D'autres compétitions peuvent vous être proposées par les entraîneurs.

Les licences (traditionnelle et promotionnelle) permettent de participer à des tournois à titre individuel (inscription et paiement à votre charge)

Attention : jouer au sein d'une équipe est un **ENGAGEMENT** = respecter les horaires, avertir en cas d'absence le plus rapidement possible, respecter ses partenaires (pas de téléphone portable de façon abusive), porter obligatoirement le maillot du club.

A la salle = installer le matériel, rester lors du pot de fin et ranger les aires de jeux.

A l'extérieur = transmettre une bonne image du club, faire un roulement des joueurs ou parents pour les déplacements.

→ **LE MATERIEL**

- Pour les compétiteurs, le port du maillot du club lors des compétitions est **obligatoire**. Le maillot est fourni aux compétiteurs lors de la première inscription et doit être rendu en fin de saison.
- Des raquettes peuvent être mises à disposition des joueurs en début de saison en attendant d'avoir leur matériel. Pour l'achat de raquette ou tout matériel spécifique, se rapprocher des entraîneurs pour leurs conseils et des tarifs préférentiels.
- Chaussures de salle **obligatoires pour accéder aux aires de jeu salle Dolbeau**.

→ **NOTRE ASSURANCE**

Conformément à l'article 37 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, le TTBJ est couvert par une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile et celle des pratiquants du sport. Cette police a été souscrite auprès du groupe Groupama.

→ **LA COMMUNICATION INTERNE - EXTERNE**

En adhérant au club, vous autorisez le TTBJ à utiliser ou transmettre vos coordonnées postales, téléphoniques et emails pour le bon fonctionnement interne du club ou pour le déroulement d'activités sportives.

Merci de nous fournir une adresse mail valide afin de vous tenir informés de la vie du club. Désinscription possible sur simple demande au secrétariat.

→ **LE DROIT A L'IMAGE**

Votre adhésion au TTBJ inclut l'acceptation d'être pris en photo et/ou filmé (seul ou en groupe) durant les activités du club (entraînement, compétitions, stage...). Ces images peuvent être utilisées sur le site du club, sur des plaquettes publicitaires du TTBJ, dans sa lettre d'informations ou dans la presse écrite (journaux, bulletins municipaux...).

En cas de désaccord, merci de le stipuler par écrit au secrétariat.

→ **LE PAIEMENT**

- Possibilité de payer par chèque ou en espèces (échelonnement possible : 4 chèques **déposés obligatoirement à l'inscription** - le 1^{er} d'un montant minimum de 60€. Encaissement le 15 de chaque mois.)
- Nous acceptons aussi : le dispositif Pass'Sport, le chéquier jeune isérois, la carte Pass'Région et les chèques vacances (ANCV).
- Une réduction de 20€ est accordée à partir du 2^{ème} adhérent (et suivant) d'une même famille.
- Une réduction de 10€ (cumulable avec la précédente) est accordée pour une première inscription au cours du forum des associations.
- En cas de difficultés financières, s'adresser au secrétariat.



TENNIS DE TABLE DE BOURGOIN JALLIEU
Salle Dolbeau – 99 Rue de la Libération – 38300 BJ
04 74 93 12 28 – secretariat@ttbj.fr